

se débarrassera de ces hommes, le mieux ce sera pour nous. Il n'y a rien de plus pitoyable que de voir de pauvres travailleurs exploités par ces criminels richement vêtus, qui, lorsque la misère s'abat sur la veuve et l'orphelin, par suite de la mort de l'époux et du père, leur disent qu'ils ne rempliront pas leur obligations.

Je crois, honorables sénateurs, que je dois parler ici d'une question qui a été beaucoup discutée le mois dernier—celle de la cause qui a été plaidée à Toronto au sujet de l'élection contestée de London. Je crois que mon honorable et honoré collègue de London—cet homme d'Etat vénérable—qui a consacré un demi-siècle de son existence au service de son pays et qui porte sans tâche l'insigne de l'honneur dont son Souverain l'a doté—admettra avec moi que la réputation de London a grandement souffert par le fait que tout ce qui s'est passé dans les récentes élections n'était pas suffisamment connu. Que la circonscription qui est sans tache, au point de vue des élections, jette à London la première pierre. Il est évident que des moyens illicites ont été employés, depuis longtemps, dans plusieurs parties du pays où le clairon de la bataille électorale avait sonné.

Il est regrettable de constater que le discours du chef de l'opposition a reflété la couleur de son parti. Cependant ses attaques ont été si générales contre le parti libéral qu'il était difficile de dire à quelle attaque on devait répondre. Il serait regrettable qu'un nombre considérable d'honorables membres de la Chambre vinssent à exposer les méfaits commis par des adversaires politiques trop zélés dans chaque circonscription électorale du pays, depuis un grand nombre d'années. Mais je me crois tenu en justice pour le parti libéral, de déclarer que celui qui le tient responsable de la fraude dont la presse a parlé si longuement ne connaît pas les faits et n'a étudié la question que superficiellement. Dans la province d'Ontario, de 1867 à 1896, plusieurs des principaux chefs du parti qui est maintenant dans l'opposition ont eu recours, pour faire les luttes électorales, à des moyens qui ont souillé la vie publique. L'honorable sénateur de Calgary a cru devoir manifester son admiration pour le gouvernement actuel d'Ontario. Sur ce point, je désire lui répondre carrément et justement.

Si je ne me trompe pas, il a voulu laisser entendre que jusqu'à tout récemment, durant la longue administration libérale—la mise en application de la justice a été entachée de l'esprit de parti. L'honorable sénateur a oublié que durant toutes ces années—là les juges avaient été choisis parmi les conservateurs, parmi des hommes honnêtes, mais qui n'avaient jamais pu se dépoiler de leur manteau politique. Assurément cela devait être d'un grand appoint pour le parti conservateur. Quoi qu'il en soit, le parti qui est au pouvoir à Toronto n'aurait pas été loué comme il l'a été par l'honorable sénateur de Calgary, si celui-ci eût eu l'occasion de connaître les témoignages qui ont été recueillis dans la cour de police de Toronto au sujet des dernières poursuites relatives aux contestations d'élection. Le magistrat de police a exprimé le désir d'entendre la cause comme s'appliquant aux deux partis politiques. L'avocat de la défense a voulu aussi que cela se fit ainsi; et il a demandé que les dépenses des témoins de la poursuite et de la défense fussent payées de London à Toronto. Il a demandé au substitut du procureur général que cela fût fait afin que les fraudes commises par les deux partis fussent révélées. Le substitut du procureur général n'a pas voulu consentir à cela avant d'avoir consulté le procureur général, mais jusqu'ici aucune décision à ce sujet n'a été connue.

Peut-être est-il bon que l'attention du public ait été attirée sur la ville que j'ai l'honneur de représenter dans cette Chambre. Le crime qui a été commis à ses portes peut être attribué à un petit nombre de ses électeurs, à des hommes dont l'influence politique s'est offerte au plus offrant, à des hommes dépourvus de toute noblesse de caractère, à des hommes chez qui l'amour du lucre a détruit tous les nobles instincts qui peuvent faire la gloire et la prospérité de la société. Est-ce que je suis trop sévère? Je voudrais qu'on prouvât que je le suis. Celui qui jette au vent ses droits de citoyens, —qui font l'orgueil de tout vrai Canadien, mérite le mépris de tous ses compatriotes, qui estiment la droiture et qui n'ont pas seulement sur les lèvres le patriotisme. J'ai confiance dans la population de London. J'ai passé parmi elle un demi-siècle de mon existence, et je n'hésite pas à déclarer qu'elle est fière de sa réputation et que son amour